

Votre actualité mensuelle

Internationale, européenne, nationale et locale

National

NOUVEAU DIRECTEUR ET NOUVEAU CAP STRATÉGIQUE POUR LA CNAOC

Ce nouveau plan stratégique découle d'une restructuration nécessaire face aux contextes politique et réglementaire et de la volonté de lutter contre l'inertie des structures et d'impliquer les talents du réseau.

MÉTIERS EN TENSION : LA VITICULTURE INCLUE DANS LA LISTE

L'arrêté du 1er mars 2024 permet dorénavant de recruter des ressortissants étrangers sans avoir à effectuer la publicité préalable de l'offre d'emploi, pendant une durée de 3 semaines, auprès de France Travail. La procédure d'embauche habituelle pour les ressortissants étrangers sera applicable.

RENCONTRE DU GROUPE D'ÉTUDES VIGNES ET VIN DU SÉNAT

La Cnaoc a rencontré les membres du Groupe d'étude viticole du Sénat. Au cœur des échanges : transmission, simplification administrative, reconquête des marchés, nouveaux segments de consommation chez les jeunes, restructuration du vignoble et arrachage.

PRODUITS DE BIOCONTRÔLES

La liste des produits de biocontrôles est publiée et accessible [ici](#).

RESTRUCTURATION ET PLANTATION

La Cour des comptes a examiné comment l'UE, entre 2014-2021, a soutenu le vignoble européen. Elle cible les autorisations de plantation et la mesure de restructuration pour améliorer la compétitivité et l'ambition environnementale de la politique viticole.

PROJET D'ARRÊTÉ RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRIVOLTAÏSME

Un projet de décret a été mis en consultation pour définir notamment les conditions de développement de l'agrivoltaïsme et d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers. **Plus d'infos [ici](#).**

Europe

POINT DE VUE DES AGRICULTEURS SUR LA SIMPLIFICATION

La Commission européenne a publié une enquête pour recueillir l'avis des agriculteurs sur la manière de réduire les charges qui pèsent sur eux et pour identifier les domaines dans lesquels des améliorations pourraient être apportées. Des résultats préliminaires sont attendus mi-avril.

INTERGROUPE VIN DU PARLEMENT EUROPÉEN

Maxime Toubart, Vice-Président d'EFOW et Président du SGV, était mandaté par la CNAOC pour exposer au Parlement européen les attentes du secteur : maintien de règles spécifiques et d'une enveloppe propre à la viticulture dans la PAC, soutien de nouvelles mesures de crise, opposition à l'assimilation du vin au tabac, politique européenne de qualité ambitieuse (AOP/IGP).

OMNIBUS PAC

Le Comité Spécial de l'Agriculture a approuvé la révision des Plans Stratégiques et du Règlement Horizontal sur le financement de la PAC. Parmi les changements : exemption de contrôle et de pénalité liés aux exigences de conditionnalité de la PAC pour les exploitations de moins de 10ha et la possibilité pour les États Membres d'accorder des dérogations aux exigences de conditionnalité en cas de conditions climatiques empêchant les agriculteurs de s'y conformer.

Internationale

PUBLICATION DE L'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE ENTRE L'UE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

L'accord entrera en vigueur le 1e/05/2024 et protégera l'intégralité des IG vins et spiritueux de l'UE. Les AOP des Vins de Provence bénéficieront désormais d'une protection efficace en Nouvelle-Zélande.

REJET DE L'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE ENTRE L'UE ET LE CANADA

À la majorité, les sénateurs ont estimé que l'accord nuisait au secteur agricole dans sa globalité. La filière poursuit son travail de sensibilisation auprès des parlementaires.

CALENDRIER

Du 01/04 au 15/05 : TELEPAC

13/06 : Assemblée Générale du Syndicat, à Vidauban

Jusqu'au 15/06 : Affectations parcellaires

27/06 : Rencontre Juridique sur les marques

Vos contacts :

Anaïs HUYSMANS - a.huysmans@odg-cotesdeprovence.com
Sarah BREFFY - s.breffy@odg-cotesdeprovence.com